

gissait d'apprécier la lettre fameuse que Napoléon III écrivit à Pie IX le 31 décembre 1859. On sait que l'empereur, tout en avouant qu'on ne saurait méconnaître les droits du siège apostolique sur les Légations, disait dans cette lettre que ce qui lui " paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du Saint-Siège, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées."

Après avoir donné la lettre même, et exposé l'état de la question, M. Aubry continue ainsi :

" On voudrait se le dissimuler encore, que cela n'est plus possible: une grande iniquité est sur le point de passer à l'état de *fait accompli*, dans le droit public de l'Europe.

" La révolution triomphe dans l'Italie; elle est puissante partout.

" Elle a des représentants dans les conseils des souverains; elle a pour séides et pour complices presque tous les journaux du monde entier, même les journaux prétendus conservateurs.